

# Encadrement pédagogique – école

---

- *Moyenne de 24 élèves par classe*
- *Groupes stables*
- *Périodes d'étude/devoirs inscrites à l'horaire*

## Tutorat

---

*Pour l'encadrement pédagogique de son groupe, le tuteur doit :*

### *Au cours de la première étape*

- S'assurer que les élèves ont écrit leur horaire dans l'agenda
- Expliquer ou revoir l'utilisation de l'agenda
- Objectifs de début d'année à se fixer
- Fiche familiale et fiche académique
- Répondre aux questions des élèves
- Vérifier que les jeunes vont bien, qu'ils se sont bien intégrés
- Vérifier l'état des bureaux (ménage, bris)
- Rencontrer au moins une fois chacun des élèves en individuel (formel ou non)
- Faire les communications aux parents (fiche courrier en septembre)
- Faire les mots de mini-évaluations
- Réserver une période au laboratoire d'informatique pour montrer l'utilisation du portail et s'assurer d'inscrire les nouveaux élèves au portail et de leur en montrer l'utilisation

### *Au cours de la deuxième étape et de la troisième étape*

- Vérifier les agendas
- Vérifier l'état des bureaux (ménage, bris)
- Vérifier que les jeunes vont bien, sur les plans social et académique
- Faire les communications aux parents (fiche courrier en décembre + janvier)
- Suivi des élèves
  - Rencontres individuelles
  - Méthodes d'aide
  - Objectifs pour la 2<sup>e</sup> étape
- Informations et préparation pour les examens semestriels de février
- Écrire le nouvel horaire dans l'agenda

## *Jumelage*

---

- En classe, mettre côte à côte un élève plus fort et un élève plus faible
- Permettre à l'élève plus fort d'aider l'élève plus faible
- Peut être décidé et fait par le tuteur ou un enseignant

### *Parrainage*

---

- Suite au premier bulletin
- Élève de secondaire 3-4-5 (fort dans la matière) qui accompagne un élève de secondaire 1-2 dans une matière problématique (anglais, français, math)
- Sur l'heure du midi ou après l'école, à la convenance des deux élèves
- Peut être recommandé par enseignant ou tuteur, fait par la direction

### *Centres d'aide (anglais, français et math)*

---

- Local ouvert de 11h30 à 12h00 avec la présence d'un enseignant de la matière pour répondre à des questions spécifiques ou pour faire des devoirs
- L'élève n'est pas obligé de rester toute la demi-heure
- Un midi en anglais (par semaine)
- Deux midis ou plus en français et en mathématiques (par semaine)
- ***L'enseignant et la direction peuvent obliger la présence d'un élève une ou deux fois par semaine au centre d'aide (alors là, l'élève DOIT rester toute la ½ heure)***

### *Mise à niveau*

---

- Retour sur la matière incomprise, de 15h15 à 16h00
- Pour l'élève voulant éviter un échec ou pour l'élève qui a été absent sur une longue période de temps (blessure, voyage)
- Assignée par la direction, suite à un bulletin
- Donné par un enseignant de la matière

### *Devoirs obligatoires*

---

- Pour l'élève qui a plusieurs devoirs non-faits (tuteur ou direction)
- Pour l'élève qui a de la difficulté à s'organiser et à faire ses devoirs le soir (tuteur)
- Le midi, de 11h00 à 11h30, surveillés par la direction des services aux élèves

### *Aide aux devoirs*

---

- L'élève qui veut bénéficier du service n'a qu'à se présenter à la bibliothèque, de 15h15 à 16h15
- Sous la supervision et l'aide d'un élève du 2<sup>e</sup> cycle (fort en toutes les matières)

### *Technicienne en éducation spécialisée*

---

- Au 1<sup>er</sup> cycle, présence de la technicienne en éducation spécialisée en classe pour les cours d'anglais, français ou math, à raison de 4 à 8 périodes par semaine
- Pour les élèves qui ont un plan d'intervention
- Assignée par la direction

### *Profil régulier temporaire*

---

- Pour un élève qui démontre des retards dans plusieurs matières suite à un bulletin
- Pour un élève qui a besoin de temps supplémentaire et d'organisation
- Assigné par la direction

### *Périodes d'encadrement (profil régulier)*

---

- Trois périodes par niveau, secondaire 1 à 3
- Encadrées par la direction : pour du rattrapage ou temps pour compléter les devoirs

### *Orthopédagogie (service gratuit)*

---

- pendant les cours ou après
- Offert par la firme Plume de Sherbrooke
- En petits groupes (3 à 8)
- Assigné par la direction

## **Services payants**

### *Orthopédagogie (après les cours)*

---

- Service après les heures de cours
- Offert par un service d'orthopédagogie externe
- Entretien en 1 à 1 ou en groupe d'élève de 2 ou 3
- Disponible sur demande : communiquer avec la direction.

### *Cours privés – primaire et secondaire (25\$/heure, après les cours)*

---

- Pour les cours de français et math, au primaire et au secondaire, après les heures de cours (de 15h15 à 17h15) au Collège
- Donné par les enseignants intéressés, en collaboration avec la direction soit:
  - Benoit Hélie (mathématique)
  - Véronique Leiffet (français)